

Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 décembre 2016

Etaient présents sous la présidence de Jean-Claude BILLOT, tous les conseillers :
Yasmine BETHOUART, Christian CLAIRE, Annie EVRARD, Bérénice JOLIBOIS,
Laurence LEGRAND, Jean MARTIN, Nicolas TREILHOU, Jean-Marie VAILLANT.

à l'exception de :

- M. Marius GOURGUECHON qui a donné pouvoir à M. VAILLANT Jean-Marie
- M. Frédéric LEBEAU qui a donné pouvoir à Mme EVRARD Annie

Laurence LEGRAND a été élue secrétaire de séance.

Après présentation par Monsieur le Maire, du procès-verbal du conseil municipal qui a eu lieu le 21 septembre 2016, le conseil l'approuve à l'unanimité.

A la demande de M. le Maire, il est décidé à l'unanimité des présents de rajouter à l'ordre du jour :

- Décision Modificative n°1 Servie des Eaux
- Décision Modificative n°1 Lotissement Robert Vanneste

Délibération I : Décision du maire au titre de l'article L. 2122-22 et l'article L. 2122-23 du Code des Général des Collectivités Territoriales: validation du devis de travaux sur le CD 211 SIGNATURE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 5 du 28 mars 2014 et, conformément aux dispositions des articles L 2122-23 et L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal a délégué certaines de ses attributions au Maire et à ses adjoints.

Conformément à l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, il est rendu compte au conseil municipal de la décision suivante prise dans le cadre de cette délégation :

- Signature du devis avec SIGNATURE concernant des compléments de travaux d'aménagement du CD211

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de ses décisions.

Délibération II : Autorisation du Conseil Municipal d'autoriser d'établir le siège social du SISCO de Pissy à Ferrières

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur CLAIRE en qualité de 1^{er} Adjoint et Président du SISCO de PISSY pour exposer au conseil municipal le projet du SISCO de PISSY d'établir son siège social à Ferrières.

Il est demandé au Conseil Municipal de donner l'autorisation au SISCO de Pissy d'établir son siège social à la Mairie de Ferrières.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération III : Délibération de modification des chemins communaux et la définition de l'emplacement de la future station concernant le dossier d'aménagement foncier

Monsieur le Maire explique que lors de la réunion du 2 décembre 2016, le projet de modification des chemins communaux a été présenté.

Il est demandé au conseil municipal décide, à l'unanimité, valide la modification des chemins communaux et l'emplacement de la future micro station.

Contre ce projet à l'unanimité des présents (8 contre 3 abstention) **mais pas catégorique demande de rencontre pour concertation avec les agriculteurs concernés**

Délibération IV: Délibération d'autorisation d'encaissement du chèque émanant du Comité Régional du Tourisme de Picardie relatif à la récompense des concours des villes et des villages fleuris 2016

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le chèque émanant du Comité Régional du Tourisme de Picardie relatif à la récompense des concours des villes et des villages fleuris 2016 d'un montant de 266,00 €.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser à l'unanimité le Maire à faire encaisser ledit chèque sur le budget communal.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération V : Remboursement des frais avancés par Mme EVRARD

Le Maire présente au conseil municipal la demande de remboursement de frais occasionnés par Mme Annie EVRARD, pour l'achat de sacs cadeau pour le Noël des enfants pour un montant de 44,45 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer pour autoriser le Maire à procéder au remboursement des frais d'achat pour le montant indiqué ci-dessus à l'attention de Mme Annie EVRARD.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération VI : Délibération autorisant le reversement de la subvention CAF pour le contrat enfance et jeunesse à l'association « Les Petits Bouts de Choux »

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le versement reçu de la CAF concernant la prestation de service contrat Enfance Jeunesse pour l'exercice 2015 d'un montant de 4 002,96 € relatif au fonctionnement du centre de loisirs sans hébergement.

Il est demandé le reversement de cette prestation sous la forme d'une subvention à l'association « Les Petits Bouts de Choux » d'un montant de 4 002,96 €.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération VII : Demande de subvention de l'école de Ferrières pour le projet de classe de neige à Orbey

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention émanant de l'école de Ferrières, pour la classe de neiges à Orbey dans les Vosges du 29/01/2017 au 03/02/2017.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser à l'unanimité de verser une subvention de 480 € à l'école de Ferrières qui sera inscrite sur le budget communal 2016 au compte 6574.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération VIII : Délibération d'attribution d'une subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire de Ferrières pour l'achat de sapins de Noël

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la coopérative scolaire de Ferrières sollicite une participation pour permettre de financer les sorties annuelles de la classe de CM1 et CM2 de Ferrières, avec l'achat de sapins de Noël.

Il est proposé au conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle de 110 € à la coopérative scolaire de Ferrières qui sera inscrite sur le budget communal 2016 au compte 6574.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération IX : Demande de subvention de l'école de Guignemicourt pour les sorties pédagogiques de l'année scolaire

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention émanant de l'école de Guignemicourt, pour les sorties pédagogiques de l'année scolaire.

Il est proposé de verser une subvention de 15 € à l'école de Guignemicourt qui sera inscrite sur le budget communal 2016 au compte 6574.

Voté à l'unanimité des présents

Délibération X : Demande de subvention exceptionnelle du comité des fêtes

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que le comité des fêtes a financé divers frais d'un montant total de 976,22 €.

Il est proposé d'accorder le reversement de ces frais sous la forme d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 976,22 € au Comité des fêtes de Ferrières.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XI : Proposition d'un avenant de renouvellement du Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Monsieur le Maire explique que par délibération en date du 21 mai 2014, le conseil a autorisé la signature d'un Contrat Unique d'Insertion pour une durée de d'une durée initiale de 18 mois (6 mois minimum) renouvelable expressément, dans la limite de 60 mois maximum après renouvellement de la convention. Mme Sylvie AMBAR a été recrutée pour occuper ce poste.

Il précise que le contrat arrivant à échéance au 31 décembre 2016, il convient de prolonger le contrat de 12 mois à partir du 1^{er} janvier 2017,

Voté à l'unanimité des présents (10 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention).

Délibération XII : Délibération d'autorisation de négociation par le centre de gestion de la Somme des contrats d'assurances des risques statutaires

Monsieur le Maire expose que le Centre de Gestion offre à ses collectivités et établissements publics affiliés l'opportunité de pouvoir souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à leur charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents en matière de protection sociale en mutualisant les risques.

Il est demandé au conseil municipal, de décider que :

- La commune de Ferrières charge le centre de Gestion de négocier un contrat d'assurances statutaires auprès d'une entreprise d'assurance agréée pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2021.
- S'agissant d'un contrat groupe ouvert à adhésion facultative, au terme de la consultation, la commune de Ferrières aura la faculté de ne pas adhérer à ce nouveau contrat.
- Ce contrat couvrira tout ou partie des risques suivants :
 - Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : décès, accident, maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue durée, temps partiel thérapeutique, maternité-paternité-adoption
 - Agents affiliés à la I.R.C.A.N.T.E.C. : accident, maladie professionnelle, grave maladie, maladie ordinaire, maternité-paternité-adoption
- Et aura les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans à effet au 01/01/2018

Régime du contrat : capitalisation

Nombre d'agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. recensés au 31/12/2016 : 3

Nombre d'agents affiliés à l'I.R.C.A.N.T.E.C. recensés au 31/12/2016 : 1

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XIII : Délibération de validation de la proposition de financement du Crédit Agricole pour la création d'un second logement au-dessus de l'école

Monsieur le Maire présente la proposition de financement concernant la création d'un logement pour un montant de 60 000 €, pour un prêt de 15 ans avec un taux de 1,5%, et une échéance de 1 118,58 €, et des commissions et frais de dossier de 75 €.

Il est proposé de valider cette offre telle qu'elle est résumée ci-dessous, d'autoriser le maire à signer le prêt selon les caractéristiques qui ont été présentée ci-dessus, et à mandater les frais afférents à cette négociation.

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XIV : Décision modificative n°2 de la commune 2016

Il est demandé au conseil municipal de décider de virer :

FONCTIONNEMENT

| Compte | Libellé | Dépenses | Recettes |
|--------|---|-----------|----------|
| 61521 | Terrains | - 5 930 € | |
| 6532 | Frais de mission | 230 € | |
| 6574 | Subvention de fonctionnement aux associations et autres | 5 700 € | |

INVESTISSEMENT

| Compte | Libellé | Dépenses | Recettes |
|--------|--------------------------|----------|----------|
| 1641 | Emprunts en cours | | 14 854 € |
| 21318 | Autres Bâtiments Publics | 14 854 € | |

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XV : Décision modificative n°1 Service des eaux 2016

Il est demandé au conseil municipal de décider de virer :

FONCTIONNEMENT

| Compte | Libellé | Dépenses | Recettes |
|--------|--|----------|----------|
| 61521 | Entretien et réparations bâtiments publics | - 130 € | |
| 66111 | Intérêts réglés à l'échéance | 130 € | |

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XVI : Décision modificative n°1 Lotissement Robert Vanneste 2016

Il est demandé au conseil municipal de décider de virer :

FONCTIONNEMENT

| Compte | Libellé | Dépenses | Recettes |
|--------|--------------------------------------|----------|----------|
| 658 | Charges diverses de gestion courante | 1 € | |
| 758 | Produits divers de gestion courante | | 1 € |

Voté à l'unanimité des présents.

Délibération XVII : Demande de participation de la commune de Bougainville pour la restauration de leur église

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention de la commune de Bougainville pour la restauration de leur église.

Refus à l'unanimité des présents.

Informations et questions diverses :

- **Question diverse I** : Courrier du Conseil Départemental pour l'attribution de l'acompte de subvention IDEAL

Question diverse II : Circulaire du 28 novembre 2016 pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2017

- **Question diverse III** : Courrier du Centre de Gestion de la Somme (CDG80) concernant l'enquête HANDITORIAL sur l'inaptitude dans la Fonction Publique Territoriale, la réforme du régime indemnitaire (RIFSEEP), et la prolongation du dispositif d'accès à l'emploi titulaire (loi Sauvadet du 12 mars 2012)
- **Question diverse IV** : Courrier de Trinoval aux maires concernant l'étude d'optimisation de la gestion des déchets ménagers
- **Question diverse V** : Courriel du Procureur de la République concernant la mise en œuvre des circulaires relative aux mariages et aux conséquences sur l'État Civil de la création de communes nouvelles

Question diverse VII : Note de la préfecture relative au renouvellement des cartes nationales d'identité prorogées de 5 ans

- **Question diverse VIII** : Courrier Agence de l'Eau concernant la réduction des fuites et l'appel à projet 2017 et l'enquête 2016 sur l'observatoire
- **Question diverse IX** : Courriers du Collège du Val de Somme concernant l'installation d'un mur d'escalade, et l'organisation de voyages à l'étranger
- **Informations diverses :**

M. Billot présente la politique du Département jusqu'en 2021.

- **Rapports des commissions**

Séance levée à 23h30

Prochaine réunion de conseil municipal sur convocation en décembre 2016